



Fiche Observatoire de la bio dans les bassins versants

PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE

Le découpage des bassins versants étant différent du découpage administratif communal, nous ne sommes pas en mesure de déterminer précisément l'appartenance des fermes aux différents bassins versants. Par conséquent, **chaque commune est incluse dans le bassin versant dans lequel sa surface est la plus importante.**

DES PRATIQUES AGRICOLES COHÉRENTES GUIDÉES PAR UNE APPROCHE GLOBALE DU SYSTÈME

Assolement : des rotations longues et diversifiées

- ▶ alternance des familles végétales
- ▶ alternance des cultures d'hiver et de printemps
- ▶ alternance des plantes à enracinement différent

Élevage : un système extensif

- ▶ un chargement modéré
- ▶ une prédominance de surfaces en herbe

Intégration de la ferme dans son milieu

- ▶ un maintien de bandes enherbées ou fleuries
- ▶ un maintien de la vie microbienne des sols

LA BIO : UN LEVIER POUR UNE EAU DE QUALITÉ

Un cahier des charges adapté pour une qualité de l'eau durable

L'un des fondements de l'agriculture biologique est de proscrire l'utilisation de produits chimiques de synthèse.

La fertilisation des sols est assurée par la culture de légumineuses et d'engrais verts ainsi que par l'incorporation de matière organique issue d'effluents d'élevage, de compost, etc.

La protection des cultures en agriculture biologique est axée sur une approche préventive. En aucun cas les pesticides de synthèse ne sont autorisés. En revanche, des préparations naturelles peuvent être utilisées en cas, d'absolue nécessité. C'est grâce à ces restrictions que le cahier des charges de l'agriculture biologique est considéré comme le plus efficace pour la protection de l'eau (GIRARDIN et SARDET, 2003).

Des pratiques agricoles limitant la pollution de l'eau

En agriculture biologique, la gestion des nitrates est maîtrisée par un apport d'azote adapté aux besoins des cultures. L'implantation de cultures intermédiaires, de haies et de bandes enherbées réduit l'érosion des sols et le ruissellement. Pour les élevages, le cahier des charges bio garantit un minimum de lien au sol qui limite globalement le chargement à l'hectare.

L'utilisation des pesticides est maîtrisée par l'interdiction des produits chimiques de synthèse et le recours à des solutions alternatives. Choisir des variétés rustiques permet de diminuer les besoins curatifs et l'enherbement est préférentiellement géré par un désherbage mécanique ou thermique.



Les Agriculteurs BIO de Bretagne

Documents réalisés par
l'Observatoire Régional de la
Production biologique de Bretagne,
animé par la FRAB Bretagne

Contact : observatoire@agrobio-bretagne.org

ILS SOUTIENNENT LA BIO EN BRETAGNE

